



Les indicateurs quantitatifs, point de vue

Si les chiffres ne font pas l'impact, sans eux, « point de salut » pourrait-on écrire.

Parce que l'évaluation des impacts sociaux est complexe et le domaine toujours en construction, les données quantitatives sont rassurantes. Elles incarnent souvent l'objectivité, notamment en situation incertaine ou mal connue. À ce titre, aussi critiquées soient-elles, elles demeurent essentielles.

Bien que les données chiffrées semblent rassurantes, plus objectives, plus simples et parfois moins coûteuses à faire remonter que les données qualitatives, c'est l'interprétation qui en est faite, le sens qui leur est donné, qui doivent retenir notre attention. Un sens qui peut être dévoyé ou surinterprété en fonction des processus de recueil ou d'agrégation des données. Maîtriser le recueil et l'agrégation des données est donc un enjeu majeur de l'évaluation des impacts sociaux des projets.

- Parmi les indicateurs quantitatifs clés, l'exemple du **nombre de bénéficiaires**, indicateur incontournable de toute évaluation, illustre parfaitement notre propos.

Si cet indicateur est largement attendu par les bailleurs de fonds, les institutions publiques et autres financeurs de projets, lui donner du sens est essentiel. Essentiel pour éviter tout raccourci maladroit, voire malheureux.

Combien de fois avons-nous lu un rapport d'évaluation avec la phrase suivante : « le projet a touché xxx bénéficiaires » ! Concrètement, comment utiliser cette information avec pertinence ? Le pire serait sûrement de diviser le montant du projet ou du financement qui lui a été attribué par le nombre de bénéficiaires. Car, finalement, quoi ? Un projet dont le chiffre par « tête de bénéficiaire » serait moins élevé qu'un autre serait-il automatiquement plus performant ? Nous savons qu'il n'en est rien. C'est là tout l'enjeu de l'évaluation.

De fait, le recueil des données concernant les bénéficiaires est un élément déterminant. Il s'agit de qualifier les bénéficiaires de manière pertinente et acceptable afin d'en faire une information pertinente pour un meilleur pilotage et une plus grande performance des projets. Pertinente pour en tirer des chiffres clés et des enseignements. Acceptable pour que le porteur de projet n'ait pas à remplir des indicateurs complexes, sans utilité concrète pour son projet.

Être en capacité d'identifier le « bon nombre » de bénéficiaires nécessite notamment :

- 1) **une collaboration** avec les porteurs de projet(s), et lorsque possible avec les bénéficiaires, afin de proposer une segmentation pertinente et acceptable des profils de bénéficiaires.
- 2) **un engagement sincère, voire formel**, de la part des parties prenantes à fournir les données dont elles disposent et qu'elles ont accepté de faire remonter.
- 3) que les données recueillies soient **utiles** aux parties prenantes.

La définition de profils de bénéficiaires est essentielle, en particulier lorsque l'on souhaite pratiquer l'évaluation d'impact social à grande échelle, avec une qualité des données avérées et un budget raisonnable.